

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES TITULAIRES 1ER TOUR

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. L'employeur doit transmettre ce document dans les 15 jours à l'issue de l'élection en le numérisant et en le téléversant via l'outil de saisie d'une élection : www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr. Une copie du PV doit être remise à chaque syndicat ayant présenté une liste et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord préélectoral.



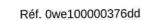
Liberie Egalite Ensteratie

WHITE TWO IS A RECOVER OF THE PROPERTY OF THE				
INFOR	MATIONS SUR L'ÉTABLISSE	MENT DANS LEQUEL	S'EST DI	ÉROULÉE L'ÉLECTION
Coordonnées de l'établissemer			William William W.	SIRET des autres établissements concernés par
SIRET de l'établissement : 352	2 098 131 00290			l'élection actuelle :
Raison sociale : ML	JTUALITE FRANCAISE PACA SSA	M		Plus de 10 SIRET. Voir annexe.
Adresse: 7	AV GUSTAVE V			
CP - ville : 060	000 - NICE			
Personne à contacter dans l'éta	ablissement :			
Nom: ES	POSTO			
Prénom : MA	TTHIEU			
1	RECTEUR DES RESSOURCES HI	JMAINES		
	93828894			
Adresse courriel : M.E	SPOSTO@LAMUT.FR			
	INFORM	ATIONS SUR L'ÉLEC	TION	
Caractéristiques de l'élection :			91. 91.11.11.11.11.11.11.11.11.11.11.11.11.1	
S'agit-il d'une élection partielle :		NON:[X] OUI:[]		
Durée du mandat des élus :		4 années		
Nombre total de collèges que com	porte cette élection CSE :	2		
Dates et horaires du scrutin :				
Date d'ouverture : 28/02/2023		Horaire d'ouverture : 10	0:00	
Date de clôture : 28/02/2023		Horaire de clôture : 14:	00	
Informations sur l'élection préce	édente :			
Date du précédent scrutin :		28/01/2019		
Cette élection fait-elle suite à une	annulation de l'élection précédente	: NON : [X] OUI : []		
	COLLÈGE CONC	ERNÉ PAR LE PROC	ÈS-VERB	AL
Numéro de convention collective (IDCC): 2128		11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	
CONVENTION COLLECTIVE NAT	ΓΙΟΝΑLE DE LA MUTUALITÉ			
Dénomination du collège électo	ral :		Composit	ion du collège électoral :
Collège unique		[]	Ouvriers	[]
1er collège : ouvriers, employés		[X]	Employés	
2ème collège : techniciens, agents	de maîtrise, ingénieurs, cadres	[]	Technicier	
3ème collège : ingénieurs, cadres		[]	Agents de	maîtrise []
Autre collège		[]	Ingénieurs	
			Cadres	[]
	ne de la companya de		Autres	
Nombre de sièges à pourvoir par le	e collège : P = 13		Nombre de	e listes présentées au 1er tour : L = 3
	RÉSULTATS DE	S ÉLECTIONS : PREM	MIER TOU	IR .
Y a-t-il eu carence dans ce collège	? Oui : [] Non : [K]		
Nombre d'électeurs inscrits	A = 629			
Nombre de votants	B = 373			
Bulletins blancs ou nuls	C = 8			
Suffrages valablements exprimés (B-C) D = 365			
Quorum (A/2)	E = 629 / 2 = 31	4,50		
Le quorum a-t-il été atteint ?	F = Oui : [X] si D	est supérieur ou égal à E	E. Non : [] s	si D est inférieur à E.
Quotient électoral (D/P)	G = 365 / 13 =28			
The state of the s				



35209813100290 - MUTUALITE FRANCAISE PACA SSAM

1er collège - Titulaires 1er tour Date scrutin: 28/02/2023





			LISTES	SYNDICAL	.ES					
Les colonnes 1 à 3 sont renseignées même si le quorum n'est pas atteint		Les colonnes 4 à 11 ne sont pas renseignées si le quorum n'est pas atteint								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation, tel que figurant dans	Nombre de bulletins	Total des voix recueillies	de des voix	Moyenne Nombre des voix des attrbués à	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne suivant le rapport V/K+1			Nombre d'élus par liste	
	le dépôt de la liste des candidatures	valables recueillis par chaque liste (Total=D)	par les candidats de chaque liste (T)	présentés par chaquelist e (N)	chaque liste (V=T/N)	chaque liste (règle du quotient, K=V/G)	1er siège	2ème siège	3ème siège	
CFDT	CFDT	266	3458	13	266,00	9	26,60	26,60		11
CGT	CGT	80	960	12	80,00	2	26,67	20,00		2
FO	CGT-FO	19	57	3	19,00	0				0

STES COMMUNES (ENTENTES SYNDICALES	S) PRÉSENTES AU 1ER TOUR	
	1	Répartition des suffrages entre organisation (en %)
-		MOITS des sylldicals childric dans celle liste

	CANDIDATS			
Nom des syndicats et/ou des listes communes	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste	Sexe	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	ÉLU.E.S
CFDT	OUALI AZIZ	Н	266	ÉLU
CFDT	SARNETTE BRIGITTE	F	266	ÉLUE
CFDT	DESCHAUX-BEAUME HENRI	Н	266	ÉLU
CFDT	MORIZUR ADELINE	F	266	ÉLUE
CEDT	LOUIS KAREN	F	266	ÉLUE
CFDT	PIN CAROLINE	F	266	ÉLUE
CFDT	FAMCHON GUILLAUME	Н	266	ÉLU
CFDT	RAHO AÏCHA	F	266	ÉLUE
CFDT	BALA ISABELLE	F	266	ÉLUE
CFDT	DALI CYRINE	F	266	ÉLUE
CFDT	ARICO ODILE	F	266	ÉLUE
CFDT	BOSCO JEAN-MARC	Н	266	
CFDT	LOCCI LAURENCE	F	266	
CGT	MEINDER BELINDA	F	80	ÉLUE
CGT	BONNEAU FABIEN	H	80	ÉLU
CGT	DURANDO COLETTE	F	80	
CGT	AJOUZ ABIR	Н	80	
CGT	VIGNE GAËLLE	F	80	
CGT	AICHOUN NADIA	F	80	
CGT	CAMPILLO PASCALINE	F	80	
CGT	GUYOT MAGALI	F	80	
CGT	COLIN BÉRANGÈRE	F	80	
CGT	SPILIADIS CHRISTIE	F	80	
CGT	MARIAUD STÉPHANIE	F	80	
CGT	RIBIERRE VALÉRIE	F	80	
FO	SURANO ISABELLE	F	19	
FO	THOMAS DOMINIQUE	Н	19	
FO	HUET ISABELLE	F	19	

MEMBRES DU BUREAU DE VOTE (Signature obligate NOM et PRÉNOM	Signature
Henri DESCHAUX-BEAUME (P)	- Law
Fabien BONNEAU	
Isabelle HUET	(Ver